## DIOCESE D'ANGERS

## Procession générale du Très Saint-Sacrement

La Procession générale du Très Saint-Sacrement, qui aura lieu à Angers dimanche prochain, suivra le parcours suivant :

Aller. — Place Saint-Maurice, place Sainte-Croix, rue Montault, rue de l'Oisellerie, rue Baudrière, pont du Centre, rue Beaurepaire, place de la Laiterie, rue de la Censerie, rue Belle-Poignée, place du Tertre.

Retour. — Rue Saint-Jean, rue Gay-Lussac, boulevard Arago, pont de la Haute-Chaîne, quai Gambetta, place Molière, rue de la Roë, rue Saint-Laud, rue de l'Oisellerie, rue Montault, place Sainte-Croix, place Saint-Maurice.

## ORDRE DU CORTÈGE

Suisses des paroisses. — Bannière de la Cathédrale. — Asile du Sacré-Cœur. — Pensionnat du Sacré-Cœur. — Enfants des Ecoles des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. — Groupe de la Sainte-Enfance. — Pensionnat de la Sagesse. — Pensionnat des Ursulines. — Bannière des Enfants de Marie. — Groupe de jeunes ouvrières de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier; de Notre-Dame de l'Usine, avec son brancard et son vaisseau symbolique; de Notre-Dame de l'Atelier, avec son chapelet d'enfants et son brancard.

Union des jeunes filles catholiques. — Dames patronnesses de l'Œuvre des Cercles et Congrégation des Mères de famille de Sainte-Anne. — Confrérie des Mères chrétiennes de Notre-Dame de Sion. — Tertiaires (Dames) de Saint-François d'Assise. — Députation de

l'Œuvre des Dames Adoratrices. — Sur six rangs.

Religieuses: Sainte-Anne de Saumur. — Servantes des Pauvres. — Sainte-Marie de Torfou. — Petites-Sœurs de Saint-François. — Petites-Sœurs des Pauvres. — La Providence de la Pommeraye. — La Miséricorde. — L'Espérance. — La Sagesse. — Saint-Charles. — Sainte-Marie. — Saint-Vincent-de-Paul. — Sur six rangs.

Les divers groupes de Religieuses sont invités à psalmodier à tour de rôle le chapelet, ou à chanter des hymnes en l'honneur du Très Saint-Sacrement.

Groupe de jeunes filles bretonnes accompagnant le brancard de sainte Anne. — Groupe de Bretons accompagnant le brancard de saint Yves.

Les Elèves des Frères. — Chœur des Elèves des Frères. — Les Frères des Ecoles chrétiennes. — Pensionnat Saint-Julien avec sa musique. — Externat Saint-Maurille. — Les Frères de la Congrégation de Sainte-Croix. — Pensionnat Saint-Urbain avec sa musique. — Députation du Patronage de Saint-Léonard. — Députation du Patronage de Saint-Jacques. — Députation du Patronage de Saint-Vincent-de-Paul avec sa musique. — Députation du Patronage de Sainte-Madeleine. — Députation du Patronage de Saint-Serge. — Sur six rangs.